

**Déclaration de l'Assemblée générale de la
Coordination Autochtone Francophone
adressée aux chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Québec,
pour le XIIe Sommet de l'OIF, les 17 et 18 octobre 2008**

La Coordination Autochtone Francophone (CAF), qui regroupe sur les cinq continents des organisations représentatives des peuples autochtones ayant le français comme langue de partage, a tenu son deuxième Congrès à Québec, du 17 au 19 octobre 2008.

Considérant les problèmes que vivent les peuples autochtones dans les Etats membres et observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie et prenant en compte leur contribution inestimable à l'expression de la diversité linguistique et culturelle dans le monde, la CAF demande aux chefs d'Etat :

- D'engager un processus de reconnaissance constitutionnelle des peuples autochtones vivant dans leurs régions respectives,
- De mettre en œuvre sur leurs territoires, la Déclaration des Droits des Peuples autochtones qui a été adoptée le 13 septembre 2007 par l'Assemblée Générale des Nations Unies,
- De faciliter la mise en place d'un partenariat pour l'action et la dignité avec la CAF, les organisations et les instances des peuples autochtones dans l'esprit du programme d'action de la Seconde Décennie Internationale des Populations autochtones (2005-2014).